

AR Prefecture

063-216304337-20231006-34_2023-DE
Reçu le 11/10/2023
Publié le 11/10/2023

COMMUNE de TORTEBESSE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 7

En exercice : 7

Qui ont pris part à la délibération : 7

Dont pouvoirs : 0

L'an **deux mil vingt-trois, le six octobre**, le Conseil Municipal de la commune **de TORTEBESSE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, BORDERIE Fabrice, LAFONT Marie-Pierre, Danielle ROUX.

Étaient absents excusés :

Secrétaire : Mme LAFONT Marie-Pierre

Délibération 34/2023 :

Objet : Ligne budgétaire fête patronale

Mme Yannick BONY, maire de TORTEBESSE propose de contribuer à la fête patronale organisée à l'occasion de la saint Pierre par la société de chasse et le comité des fêtes en mettant en place une ligne budgétaire à hauteur de 1500 euros.

L'ensemble du conseil municipal après avoir délibéré approuve à l'unanimité la proposition de Mme Le Maire.

Y. BONY

